

GUIDE DE BASE POUR LA FORMATION EN PSYCHOÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Josianne Dubois, Caroline Couture, Lucie Dionne (Version révisée) Automne 2012

AVANT PROPOS

Ce guide a été développé par une équipe de formateurs du département de psychoéducation de l'UQTR, afin de favoriser une formation solide et uniforme des étudiants des programmes de 1^{er} et 2^e cycle sur les plans d'intervention (PI). Ce guide se veut un résumé de la formation sur le PI qu'ont reçu les étudiants à l'intérieur du cours *PSE-1036 PLANIFICATION ET ORGANISATION DE L'INTERVENTION PSYCHOÉDUCATIVE*.

Le guide s'adresse tout d'abord aux formateurs (professeurs et chargés de cours) qui dispensent des cours d'intervention ou supervisent des stages à l'intérieur des programmes de formation. Il les informera sur les notions qui ont déjà été vues par les étudiants suivant leur cours. À partir de cette base générale, ils pourront développer les compétences des étudiants à élaborer des plans d'intervention dans le champ plus spécifique du cours dispensé. Le document permettra également d'uniformiser le vocabulaire utilisé par les formateurs lorsque vient le temps de traiter de plan d'intervention. Nous proposons également en annexe une grille de rédaction du PI qu'il serait souhaitable d'utiliser dans l'ensemble des cours afin de favoriser l'uniformité.

Ce document s'adresse aussi **aux étudiants qui n'auraient pas suivi le cours** *PSE-1036 PLANIFICATION ET ORGANISATION DE L'INTERVENTION PSYCHOÉDUCATIVE* avant d'entreprendre un cours d'intervention offert par les programmes de psychoéducation. Cela peut se produire si le cours *PSE-1036* leur a été reconnu ou si l'étudiant provient d'un autre programme de formation. Nous leur recommandons de s'approprier le contenu de ce document avant de débuter le cours d'intervention, car le professeur de ce cours prendra pour acquis que les notions que le guide contient sont déjà maîtrisées par les étudiants inscrits au cours d'intervention.

Définitions et cadre légal

Plan d'intervention

« L'élaboration des plans d'intervention (...) dépasse largement la simple rédaction d'un formulaire ou d'une modalité administrative obligatoire; elle s'inscrit dans une démarche d'aide globale qui nécessite la participation des différents agents d'éducation concernés, y compris les parents et le jeune pour lequel cette démarche est entreprise. » (Desbiens, N., & L. Massé, 2005).

La planification des interventions repose sur une démarche structurée, une évaluation des acquis et des capacités d'une personne, ainsi que ses besoins. Cette évaluation permet de préciser les buts et objectifs à atteindre, la nature des interventions et les moyens qui doivent être mis en place pour faciliter l'adaptation psychosociale ou les apprentissages d'une personne. Ils précisent les ressources qui seront nécessaires afin d'appliquer concrètement les interventions ciblées, les responsabilités de chacune des personnes impliquées, ainsi que les échéanciers relatifs aux évaluations, aux interventions et à la révision du plan (Desbiens, N. & L. Massé, 2005).

En général, le PI est élaboré dans un seul établissement. Il devrait être rédigé le plus rapidement possible après l'évaluation psychoéducative de la personne. Par la suite, le PI devrait être révisé régulièrement, selon les lois et normes en vigueur dans l'établissement concerné.

En milieu scolaire, il est obligatoire depuis 1988 de répondre aux besoins des élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, donc d'établir un plan d'intervention, en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP).

Dans le réseau de la santé et des services sociaux, on exige également la tenue d'un PI pour chacun des usagers. D'ailleurs, l'article 102 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)* stipule que: «Un établissement doit élaborer, pour les usagers (...) un plan d'intervention afin d'identifier ses besoins, les objectifs poursuivis, les moyens à utiliser et la durée prévisible pendant laquelle des services devront lui être fournis. Le plan d'intervention doit assurer la coordination des services dispensés à l'usager par les divers intervenants concernés de l'établissement.» Le PI peut impliquer plus d'un intervenant du même établissement.

Plan de services individualisé

L'article 103 de la LSSSS stipule que « Lorsqu'un usager (...) doit recevoir, pour une période prolongée, des services de santé et des services sociaux nécessitant, outre la participation d'un établissement, celle d'autres intervenants, l'établissement qui dispense la majeure partie des services en cause ou celui des intervenants désignés après concertation entre eux doit lui aussi élaborer le plus tôt possible un plan de services individualisé.».

Le plan d'intervention - Guide de base - Département de psychoéducation UQTR (automne 2012)

« Le PSI constitue un bon levier intégrateur auprès des jeunes et de leurs parents afin d'assurer la cohérence des interventions et la continuité des services entre le réseau de l'éducation et le réseau de la santé et des services sociaux. Il constitue le moyen privilégié pour orchestrer les interventions de tous les partenaires impliqués auprès du jeune, afin de permettre des actions structurées, concertées et continues. Le PSI s'appuie donc sur une vision systémique de la situation du jeune, de ses parents et est centrée sur une approche de résolution de problèmes.» (Comité enfance jeunesse famille Arthabaska-Érable, 2008).

Dans le but d'améliorer la qualité des réponses aux besoins d'une personne, l'arrimage entre les plans d'intervention et les plans de services individualisés des deux réseaux donnera lieu au plan de services individualisé et intersectoriel (PSII)

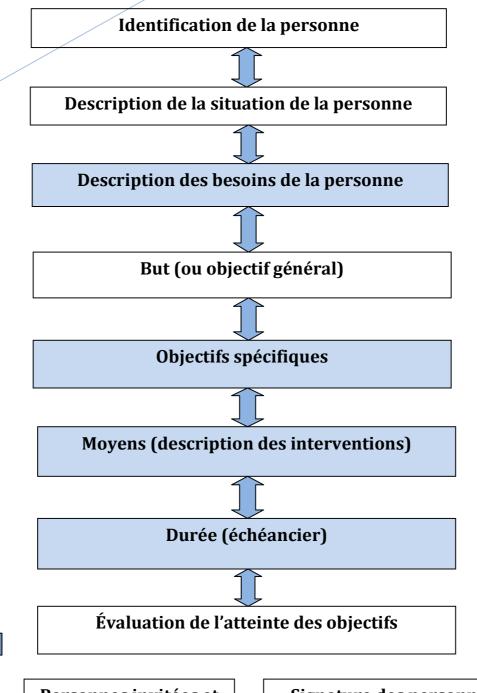
Plan de services individualisé et intersectoriel

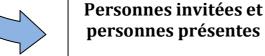
Le PSI devient intersectoriel (PSII) lorsque des partenaires des deux réseaux, c'est-à-dire de la santé et des services sociaux, ainsi que de l'éducation doivent s'impliquer auprès d'une même personne. Selon les principes directeurs de l'Entente de complémentarité MELS-MSSS, le succès du plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) repose, entre autre sur une contribution responsable, engagée et solidaire du jeune et de ses parents, et de l'ensemble des intervenants. Les partenaires sont centrés sur la recherche conjointe de solutions au moyen d'actions concrètes, et sur des résultats à atteindre. L'approche privilégiée est la coopération, où chacun des acteurs met à contribution sa spécificité et ses forces. L'expertise de chacun est reconnue. Les établissements des deux réseaux agissent avec ouverture et souplesse dans leurs rôles et responsabilités, tout en respectant leurs mandats.

Le PSII n'est pas la somme des PI de tous les établissements mais un consensus établi entre les différents dispensateurs de services et la personne (et les parents s'il y a lieu), sur les objectifs à poursuivre et les moyens de réalisation.

Tableau résumé du contenu d'un plan d'intervention psychoéducatif

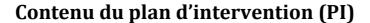
(Les cases ombrées représentent les contenus **obligatoires** selon l'article 102 de la *LSSSS*)

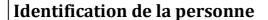




Signature des personnes ayant participé au PI







- ► Nom
- ▶ Date de naissance
- ► Noms et coordonnées des parents si nécessaires
- ► Contexte légal et date de référence

Permet de voir le temps qui s'est écoulé entre la demande et la rencontre de PI

Personnes participant au plan d'intervention

- ► Noms des personnes
- **▶** Fonctions

Personnes pouvant être invitées à la rencontre du PI

- □ *La personne concernée*
- □ Ses parents ou tuteurs légaux si personne mineure ou sous une tutelle légale
- □ Les intervenants du milieu impliqués auprès de la personne
- □ Les représentants légaux de la personne concernée, le cas échéant

Ne pas oublier la description objective du comportement (DOC)

Description de la situation de la personne

- ▶ Motif de la référence
- ► Informations personnelles pertinentes
- ► Forces, capacités et compétences
- ► Difficultés, vulnérabilités
 - ☐ Fréquence, intensité, persistance, durée des difficultés
- ► Niveau d'autonomie
- Sens des responsabilités
- ► Perception de la personne face à sa situation
- ► Résultats d'évaluations
- ► Soutien et services dont la personne bénéficie
- Problème de santé, handicap ou autre dor' il faut tenir compte
- ► Médication, diagnostic
- ► Contexte culturel particulier

- Ce portrait est-il le même à la maison, à l'école, au travail, ailleurs, etc.?
- La personne a-t-elle donné son opinion?
 Les parents? Toutes les personnes présentes?
- Dans quelles situations les difficultés sont-elles absentes ou moindres ?
- Le portrait est-il basé sur plusieurs types d'informations : perceptions, tests, échelles de mesure, observation systématique...?
- Fait-on consensus sur le portrait de la personne ?

Sources d'informations utiles

- Formulaire de référence
- Dossier de la personne
- Rapports d'observation et d'évaluation
- Entrevues
- Tests spécialisés et échelles diverses
- Examens physiques

Description des besoins de la personne

- ► Écart entre la situation actuelle et la situation souhaitée
- ► Priorisation des besoins (p.ex. à partir de la pyramide de Maslow)
- ► Tenir compte du point de vue de la personne sur ses besoins prioritaires
- Critères de formulation: verbe global et contexte d'application général. L'atteinte peut être établie sur un longue période de temps qui pourrait nécessiter plusieurs PI
- Tenir compte de toutes les sphères de la personne

Description des buts (ou objectifs généraux) et des objectifs spécifiques de l'intervention

- ► Principes pour l'identification des buts et objectifs
 - □ Utiliser un langage positif et compréhensible
 - Développer des compétences afin d'éliminer les manques ou remplacer des comportements inappropriés
 - □ Respecter la séquence de développement
 - □ Être réaliste et s'assurer de la faisabilité des objectifs
 - □ S'assurer qu'ils ne sont pas la description de ce qui se passera dans le processus d'intervention mais plutôt le résultat attendu
- ▶ **But (ou objectif général)** du plan d'intervention, en lien avec un les besoins
 - ☐ Le PI peut comporter un ou plusieurs buts
 - ☐ Les buts doivent découler directement des besoins
 - □ Un but ne devrait pas être un apprentissage visé
 - □ Formulation: verbe global, contexte d'application plus précis que celui du besoin
- ► Pour chacun des buts, définir un ou des objectifs spécifiques qui doivent être gradués pour favoriser l'atteinte du but

▶ Objectifs spécifiques

- □ Nom de la personne
- □ Verbe d'action, verbe comportemental
- □ Contenu spécifique
- ☐ Critères de réussite: pourcentage, proportion, fréquence, durée ou délai, combinaison, produit fini
- □ Conditions particulières : temps, lieu, matériel, assistance
- □ Échéancier

Mathieu...

...se brossera...

...les dents...

...tous les soirs...

...sans que sa mère le lui demande...

...d'ici 3 semaines.

Le besoin ou l'objectif, tel que formulé...N'est-il pas un moyen?

- ... Alex a besoin d'un suivi en orthophonie.
- ... Marcus a besoin de matériel adapté
- ... Julie participera à des ateliers sur la gestion du stress

Descriptions des interventions (moyens)

- ► Ce qui aide la personne ou ce qui lui sert à réaliser ses apprentissages
- ► Moyens pour atteindre les objectifs (moyens de mise en relation, méthodes didactiques, techniques d'intervention, moyens de renforcement...)
- ► Programme, activité, matériel
- ► Fréquence et nature du suivi le cas échéant

Durée (échéancier)

- ▶ Nom de la personne responsable de chacun des objectifs
- ► Fonctions des personnes responsables
- ► Responsabilités de chacun des participants à ce PI
- ► Date de la prochaine rencontre

Évaluation de l'atteinte des objectifs

Atteinte de l'objectif et date

Objectifs à poursuivre le cas échéant

Personnes invitées

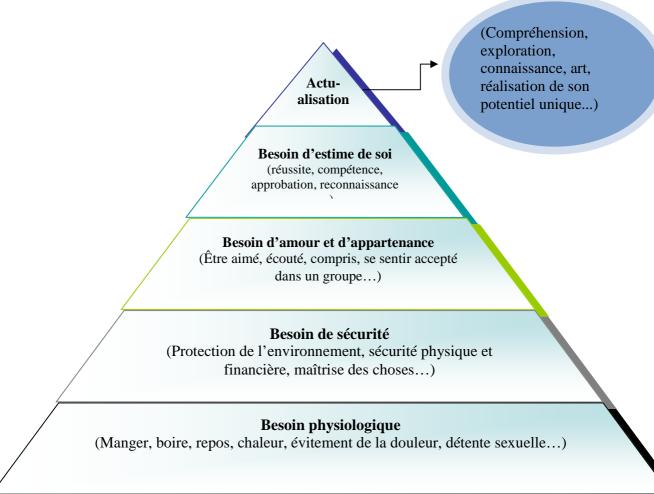
Personnes présentes

Signatures des personnes présentes

Éléments explicatifs du contenu

Le besoin

- □ Un écart mesurable entre un état présent et un état désiré, revendiqué par une personne qui en ressent le besoin ou par une autorité par rapport à ce besoin;
- □ Il est habituellement établi au cours du processus d'évaluation psychoéducative.
- □ Au moment de déterminer les besoins, il est important de considérer la personne comme un **être global** (s'assurer du bien-être physique, affectif, cognitif, social);
- □ Pour soutenir l'identification des besoins fondamentaux de la personne, un outil simple et utile peut être la pyramide des besoins de Maslow (1989);
- □ Ce modèle, bien qu'imparfait, permet de prendre en compte différentes catégories de besoins qui se retrouvent chez l'être humain en plus d'offrir une certaine base pour prioriser ces besoins.



Le but (ou objectif général)

Définition

- □ Le but est en relation directe avec l'expression des besoins de la personne;
- □ Il précise de façon générale les grandes orientations du plan d'intervention;
- □ Il réfère à l'un des domaines du développement de la personne (cognitif, affectif, social, médical, etc.);
- □ Le but s'adresse à la personne en développement ;
- □ Il est une communication d'intention décrivant ce qui est attendu à long terme de la part de celui à qui il s'adresse.

Formulation

- □ Utilise un langage positif et un verbe global;
- □ Exemples:
 - Julien développera ses habiletés sociales :
 - Marie-Anne modifiera son attitude à l'égard de l'autorité.

Objectif spécifique

Définition

- □ L'objectif spécifique est une communication d'intention décrivant ce qui est attendu de la part de celui à qui s'adresse cet objectif;
- □ L'objectif spécifique découle du but ;
- □ L'objectif spécifique s'adresse à la personne en développement ;
- □ Les objectifs orientent les moyens à mettre en place afin d'amener la personne à progresser;
- □ L'objectif se distingue du but en faisant appel à des verbes comportementaux et à un contenu plus spécifique.

Formulation

- □ Utiliser un langage positif et adapté aux personnes à qui il s'adresse;
- □ Débuter en indiquant le **nom de la personne**;
- □ Utiliser des **verbes d'action** ou comportementaux. Vous trouverez en annexe différentes taxonomies des verbes d'action qui peuvent être utilisés dans la formulation des objectifs spécifiques.
- □ Indiquer les **critères de réussite ou de performance** qui indiquent le seuil à partir duquel on considère que le comportement sera acquis de façon durable par la personne témoignant de l'atteinte de l'objectif. Ces critères peuvent être indiqués soit par:

Pourcentage
 Un maximum de 10 % d'erreur

Proportion3 fois sur 5

Fréquence
 5 fois de suite, 2 fois par semaine

■ Durée ou délai 20 minutes

Combinaison
 Pendant un mois, 4 couchers sur 7

Produit fini
 Faire la liste de...

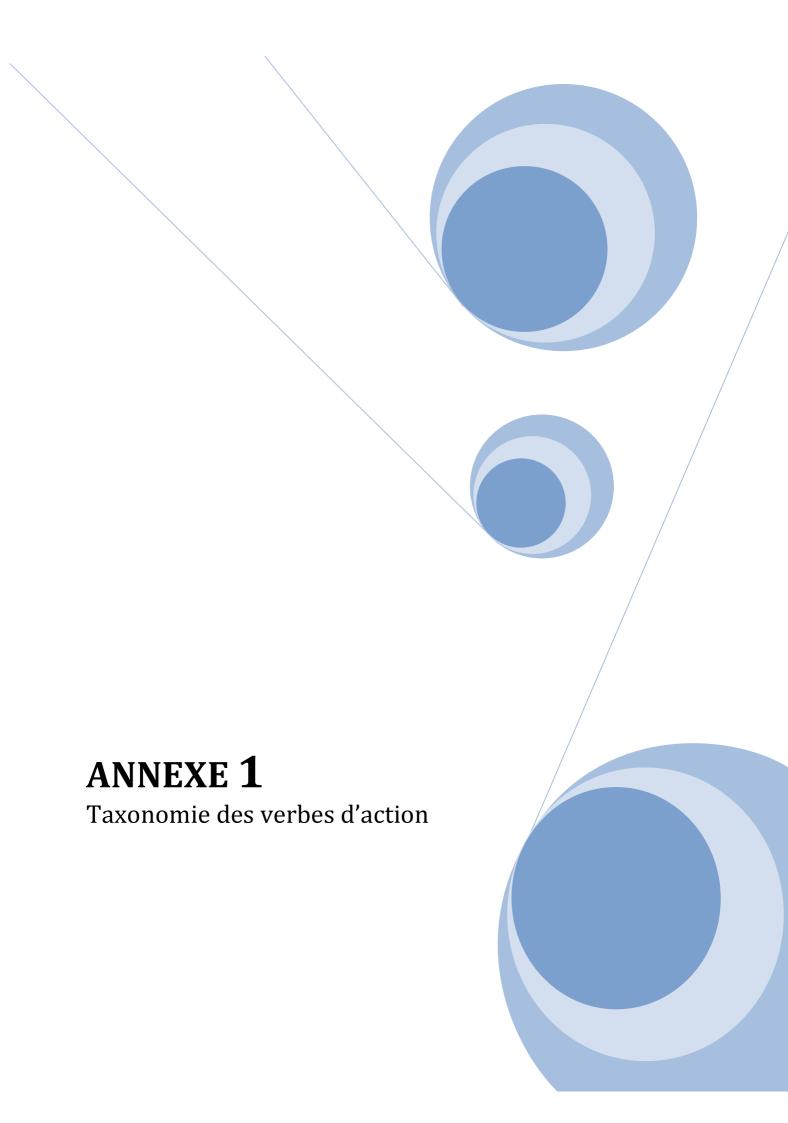
□ Préciser les **conditions particulières**, c'est-à-dire les modalités dans lesquelles se manifestera le comportement attendu, soit des indications sur le :

Temps	En référence au moment où se produira le	avant les repas, en avant-midi,
	comportement	le soir, à chaque jour, a
	•	chaque semaine, dans un
		mois, etc.
Lieu	À l'endroit ou caractéristiques de	à l'école, dans sa chambre, au
	l'environnement	centre de jour, etc.
		ou encore lors du choix de
		deux activités, en présence de
		ses amis, etc.
Matériel	Matériel nécessaire pour réaliser le	son sac d'école, les pinceaux,
	comportement	le ballon, etc.
Assistance	L'aide requise par la personne ou sans	sur demande du parent, après
	aide	la démonstration, en présence
		ou en l'absence de la
		psychoéducatrice, tenu par la
		main, etc.

- □ Indiquer **l'échéancier** qui prévoit la période de temps nécessaire à la personne pour atteindre l'objectif; cette période de temps est projetée en tenant compte des forces et capacités de la personne.
- □ Il est important de fixer le moment de la prochaine rencontre (qui permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs et de réviser l'utilité des moyens retenus) au moment de l'écriture du PI, afin de s'assurer que cette rencontre aura lieu.

Références:

- Agence de la santé et des services sociaux et direction régionale du Ministère de l'éducation, du loisir et du sport, Régions Mauricie et Centre-du-Québec. (2009). Tous les outils dans le même étui. Cadre de référence pour les enfants 5-12 ans présentant des difficultés ou troubles du comportement et leur famille.
- Comité enfance jeunesse famille Arthabaska-Érable (2008). *Manuel de référence. Démarche de plan de services individualisé du territoire Arthabaska-Érable.*
- Desbiens, N., et Massé, L. (2005). Le plan d'intervention et le plan de services individualisés. Dans L. Massé, N. Desbiens, et C. Lanaris (Éds). *Les troubles de comportement à l'école. Prévention, évaluation et intervention.* Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- Maslow, A. (1989). Vers une psychologie de l'être. Paris: Fayard. 1989.
- Ministère de la santé et des services sociaux, et Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. (2006). Plan de services individualisé et intersectoriel : rapport produit par un groupe de travail en lien avec l'entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation. Québec: Gouvernement du Québec.
- Nadeau, M.-A. (1988). *L'évaluation de programme, théorie et pratique (2^e éd.)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.



Annexe 1 - Taxonomie des verbes d'action

Ces listes sont tirées de: Nadeau, M.-C., (1988), L'évaluation de programme : théorie et pratique, Les Presses de l'Université Laval. http://www.cdrummond.qc.ca/cegep/danse/etudiants/phenomene art/habiletes.html

site consulté en mai 2009.

1. TAXONOMIE DES HABILETÉS COGNITIVES (B. BLOOM)

À éviter : apprendre, comprendre, connaître, être, mémoriser, savoir, sensibiliser

1. connaissance	2. compréhension	3. application	4. analyse	5. synthèse	6. évaluation
Abréger	Associer	Accomplir	Analyser	Adapter	Apprécier
Acquérir	Calculer	Administrer	Associer	Anticiper	Appuyer
Arranger	Changer	Appliquer	Catégoriser	Arranger	Argumenter
Associer	Citer	Calculer	Chercher	Assembler	Attribuer
Assortir	Classer	Choisir	Choisir	Bâtir	Censurer
Choisir	Comparer	Classifier	Cibler	Catégoriser	Comparer
Citer	Construire	Collaborer	Clarifier	Collaborer	Conclure
Cocher	Convertir	Collectionner	Classer	Combiner	Conférer
Copier	Définir	Colliger	Classifier	Compiler	Considérer
Couper	Démontrer	Compléter	Commander	Composer	Critiquer
Décrire	Déterminer	Construire	Comparer	Concevoir	Décerner
Définir	Différencier	Contraster	Contraster	Confectionner	Décider
Désigner	Dire en ses	Contrôler	Coordonner	Constituer	Défendre
Dire	propres mots	Convaincre	Critiquer	Construire	Déterminer
Dupliquer	Distinguer	Coordonner	Déceler	Coordonner	Donner une note
Écrire	Donner des	Découvrir	Décomposer	Créer	Estimer
Encercler	exemples	Décrire	Découper	Dessiner	Évaluer
Énoncer	Élargir	Démontrer	Découvrir	Développer	Interpréter
Enregistrer	Estimer	Dessiner	Déduire	Discuter	Juger (à l'aide de
Énumérer	Expliquer	Déterminer	Délimiter	Élaborer	critères)
Épeler	Exprimer	Développer	Désassembler	Établir	Justifier
Esquisser	Faire un sommaire	Discuter	Dessiner	Expliquer	Mesurer
Étiqueter	Formuler	Dramatiser	Détecter	Exposer	Optimiser
Exclure	Généraliser	Employer	Discerner	Fabriquer	Prédire
Identifier	Illustrer	Enregistrer	Différencier	Façonner	Récapituler
Indiquer	Interpréter	Exécuter	Discriminer	Former	Recommander
Inscrire	Manifester	Expérimenter	Disséquer	Formuler	Résumer
Insérer	Paraphraser	Exposer	Distinguer	Fusionner	Valider
Inventorier	Préciser	Formuler	Diviser	Générer	
Lister	Prédire	Gérer	Effectuer	Imaginer	
Localiser	Prolonger	Illustrer	Examiner	Incorporer	
Marquer	Réarranger	Implanter	Expérimenter	Intégrer	
Montrer	Raconter	Inclure	Expliquer	Inventer	
Nommer	Reconnaître	Informer	Extraire	Mêler	
Noter	Redire	Interpréter	Faiblir	Mettre en place	
Ordonner	Réécrire	Interviewer	Faire des	Mettre	
Piger	Reformuler	Jouer	diagrammes	ensemble	
Placer	Regrouper	Manipuler	Faire ressortir	Modifier	
Rappeler	Reprendre	Mesurer	un point fort,	Négocier	
Réciter	Représenter	Mettre en œuvre	un point faible,	Organiser	
Reconnaître	Résumer	Mettre en	l'essentiel, les	Planifier	
Regrouper	Suivre	pratique	grandes lignes	Préciser	
Répéter	Traduire	Modeler	Faire une	Prédire	

Annexe 1 – Taxonomie des verbes d'action

Reproduire	Transformer	Modifier	recherche	Préparer
Sélectionner		Montrer	Faire un	Présenter
Se rappeler		Opérer	sondage	Produire
Situer		Organiser	Inférer	Proposer
Souligner		Participer	Illustrer	Projeter
Trouver		Poser	Inspecter	Raconter
		Pratiquer	Investiguer	Rassembler
		Préciser	Limiter	Récapituler
		Préparer	Mettre en	Reconstruire
		Produire	ordre	Rédiger
		Recommander	d'importance	Relater
		Réitérer	Morceler	Remettre en
		Relier	Organiser	ordre
		Reporter	Prendre parti	Réorganiser
		Représenter	Privilégier	Résumer
		Résoudre	Questionner	Réviser
		Restructurer	Raconter	Schématiser
		Sélectionner	Réaliser	Soutenir
		Se produire	Rechercher	Spécifier
		Traiter	Reconnaître	Structurer
		Transférer	(admettre)	Substituer
		Transposer	Sélectionner	Synthétiser
		Utiliser	Séparer	Transmettre
		Vulgariser	Simplifier	
			Subdiviser	
			Tester	
			Trier	
			Vérifier	

Annexe 1 – Taxonomie des verbes d'action

2. TAXONOMIE DES HABILETÉS MOTRICES (Jewett)

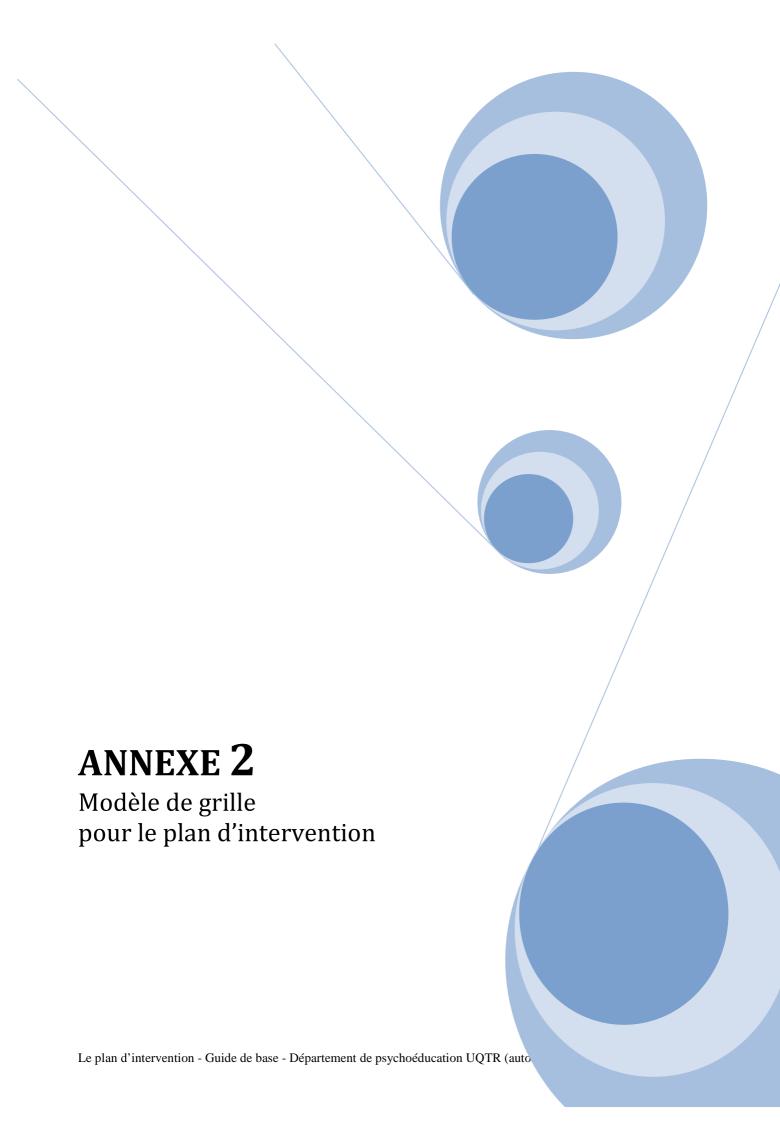
Comportements	Définitions	Verbes utilisés pour rédiger les résultats d'apprentissage				
1. Mouvements généraux						
	Opérations ou processus moteurs qui facilitent le développement de modèles de mouvements humains					
1.1 Percevoir	Reconnaître des mouvements,	Identifier				
	des positions, des modèles et	Découvrir				
	habiletés par les organes	Reconnaître				
	sensoriels	Discriminer				
1.2 Imiter	Duplication d'un modèle moteur	Reproduire				
	ou d'une habileté comme étant le	Imiter				
107(1)	résultat de la perception	Mimer				
1.3 Réaliser un modèle : exécuter	Arrangement et utilisation de	Réaliser				
	diverses parties du corps d'une	Démontrer				
	manière harmonieuse pour	Coordonner un modèle				
	réaliser un mouvement ou une habileté					
2. Mouvements ordonnés						
Répondre aux exigences de tâches	motrices spécifiques au moyen de pr	ocessus d'organisation, de				
réalisation et de perfectionnement		_				
2.1 Adapter	Modification d'un mouvement ou	Ajuster				
	d'une habileté modèle afin de	Appliquer				
	répondre à certaines demandes	Employer				
	spécifiques de tâche	Utiliser				
2.2 Raffiner, perfectionner	Acquisition de contrôle facile et	Perfectionner				
	efficient dans la réalisation d'un	Contrôler				
	mouvement ou d'une habileté	Synchroniser				
	modèle sous l'action d'un	Améliorer				
	processus de perfectionnement	Systématiser				
	par:	Réaliser d'une manière facile et				
	- élimination des mouvements	efficace				
	parasitaires					
	- maîtrise des relations spatiales					
	et temporelles					
	- réalisation habituelle dans des					
2 Mayyamanta arástifa	conditions plus complexes					
3. Mouvements créatifs	on do mouvemente qui cominent acce	entiallement les objectifs de				
l'étudiant	on de mouvements qui serviront esse	entienent les objecuis de				
3.1 Varier	Invention ou construction	Modifier				
	d'options nouvelles dans la	Changer				
	réalisation de mouvements ou	Recevoir				
	d'habiletés	Diversifier				
3.2 Improviser	Création ou initiation de	Interpréter				
	mouvements originaux ou de	Improviser				
	combinaison de mouvements	Anticiper				
3.3 Composer	Création de mouvements uniques	Symboliser				
	en fonction d'une intention	Composer				

Annexe 1 – Taxonomie des verbes d'action

3. TAXONOMIE AFFECTIVE (Krathwohl)

Catégories affectives	Objets	Verbes utilisés pour la rédaction de résultats d'apprentissage			
1. Réception		- a a p a constant a c			
1.1 Conscience	Vues, sons, événements, intentions, arrangements	Différencier Séparer Isoler Partager			
1.2 Volonté de recevoir	Modèles, exemples, configurations, tailles, mètres, cadences	Accumuler Choisir Combler Accepter			
1.3 Attention dirigée ou préférentielle	Alternatives, réponses, rythmes, nuances	Choisir Répondre corporellement Écouter Contrôler			
2. Réponse					
2.1 Assentiment	Directions, instructions, lois, lignes de conduite, démonstrations	Se conformer Suivre Confier Approuver			
2.2 Volonté de répondre	Instruments, jeux, œuvres dramatiques, charades, parodies	Offrir spontanément Discuter Pratiquer Jouer			
2.3 Satisfaction de répondre	Discours, pièces, présentations, ouvrages littéraires	Applaudir Acclamer Passer ses loisirs à Augmenter			
3. Valorisation					
3.1 Acceptation d'une valeur	Membre(s) d'un groupe, productions artistiques, productions musicales, amitiés personnelles	Améliorer sa compétence en Augmenter des quantités de Renoncer Spécifier			
3.2 Préférence pour une valeur	Artistes, projets, points de vue, arguments	Assister Aider Encourager			
3.3 Engagement	Déceptions, inconséquences, abdications, irrationalités	Nier Protester Débattre Argumenter			
4. Organisation					
4.1 Conceptualisation	Buts, codes, standards, paramètres	Abstraire Comparer Discuter Théoriser			
4.2 Organisation d'un système de valeurs	Systèmes, approches, critères, limites	Harmoniser Organiser Définir			
5. Caractérisation par une valeur ou par un système de valeurs					
5.1 Disposition généralisée	Plans, comportements, méthodes, efforts	Réviser Compléter Changer Réclamer			
5.2 Caractérisation	Humanitarisme, morale, intégrité, maturité, extravagances, excès, conflits, énormités	Être bien évalué par ses pairs / ses supérieurs / ses subordonnés pour Éviter Résoudre Diriger Résister			

Le plan d'intervention - Guide de base - Département de psychoéducation UQTR (automne 2012)



MODELE DE PLAN D'INTERVENTION					
I. Renseignements généraux					
Identification de la personne Nom : Prénom : Sexe : □ masculin □ féminin Date de naissance :// Âge au moment de la référence : Adresse postale:/ Téléphone : Courriel :					
Répondant(s) (si moins d État civil des parents □ mariés □ union de fa Garde légale □ les deux parents □ mè	it □ séparé/d		ŕ	□ célibataire	
Nom de la mère : Téléphone au travail : Nom du père : Téléphone au travail : Nombre de frères et sœurs : Rang dans la fratrie : Répondant(s) (si plus de 18 ans) :					
Nombre d'enfants : Occupation :	_		nts :		
Date de référence : Date de la réunion du pi :					
Personnes invitées et personnes présentes lors l'élaboration du P.I.:					
Nom	Fonction		Nom	Fonction	
Nom du coordonnateur du plan d'intervention :					

Annexe 2 – Modèle de grille de P.I.

II. Description de la situation de la personne					
Motifs de référence :					
Résumé des évaluations réalisées (avec date	s de réalisation):				
(**************************************	,				
Description sommaire du problème et inter	ventions antérieures :				
bescription sommane du problème et inter	ventions anterieures.				
Descriptions des forces et	difficultés de la personne				
Forces	Difficultés				
Au plan i	ndividuel				
	6 11 1				
Au plan familial					
Au plan social					
	1 500141				

Annexe 2 – Modèle de grille de P.I.

Impressions cliniques :
Recommandations:
III. Besoins prioritaires de la personne (entre 1 et 3)
1.
2.
3.
IV. Buts(ou objectifs généraux) du plan d'intervention (entre 1 et 3)
1.
2.
3.

IV. Plan d'intervention						
	Moyens, stratégies, ressources	Responsable (fonction)	Durée Échéancier	d l'att d	le einte es ectifs Non acquis	Commentaires
Objectifs spécifiques						
1.1						
1.2						
1.3						
Recommandations particulières :		'				
Signatures des personnes ayant participé	au PI :					